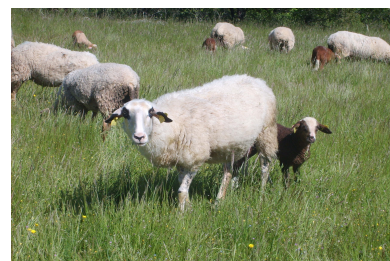


OVIN ALLAITANT EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

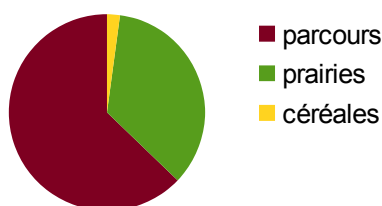


La conversion vers l'agriculture biologique modifie les conditions de production. L'objectif de cette fiche est de définir ces variations aux niveaux technique et économique à partir du suivi de deux exploitations engagées dans ce mode de production. Pour la première l'étude porte sur les années 2011 et 2012 et pour la seconde uniquement sur 2012. Les données récoltées seront comparées aux résultats des exploitations en conventionnel du département (en appui technique 2010).

Situation 1

(présentation 2012)

En bio depuis 2001
Race : blanche du Massif Central
EMP : 320
Système : 4 agnelages en 3 ans
Cultures :
Une SAU de 180ha



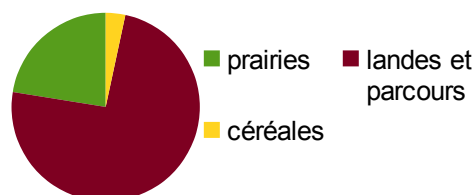
Pâturage d'avril à novembre
Achat de 57 t de concentrés
Achat de 5 t de fourrages
Reproduction assurée par 7 béliers
4 périodes d'agnelages : mars, juin, septembre, décembre
24% de renouvellement
Vente des produits en direct et sur les marchés (35%) et à un groupement de producteur (65%)

Situation 2

(présentation 2012)

En bio depuis 1997
Race : Causse du Lot
EMP : 192
Système : 1 agnelage par an
Cultures :

Une SAU de 158ha



Pâturage d'avril novembre
Achat de 16,8 t de concentrés
Achat de 33,5 t de fourrages
Reproduction assurée par 4 béliers

1 période d'agnelages principale en automne et un rattrapage en avril
21% de renouvellement
Vente des produits en direct et sur les marchés (75%) et à un grossiste (25%)

Caractéristiques de la région

Les exploitations se situent dans la région des Causses. On y trouve de très vastes plateaux calcaires de faible altitude (300-400 mètres) à végétation clairsemée adaptée à la sécheresse avec dominance d'affleurements rocheux et de sols caillouteux superficiels. Ce sont des sols peu profonds, pierreux ayant une capacité de réserve en eau faible mais une bonne perméabilité.

Caractéristiques des exploitations	Situation 1		Situation 2	Moyenne conv. Lot
	2011	2012	2012	2010
Main d'oeuvre (UTAO)	1	2	1	1,3
SAU Totale (Ha)	90,1	176,4	158,06	116,5
SFPO (Ha)	82,9	172,5	152,73	104,8
EMP	328	320	192	451
EMP/Ha SFPO	3,9	1,9	1,3	4,3

Les exploitations biologiques sont moins chargées que les conventionnelles. Cependant, leur SAU est en grande partie composée de parcours qui sont moins productifs et ne garantissent pas un niveau de production fourragère très important.

En situation 1, la main d'oeuvre et la SAU ont doublé entre 2011 et 2012 du fait de la formation d'un GAEC. Cela a permis de réduire le chargement de l'exploitation.

Critères techniques	Situation 1		Situation 2	Moyenne conv. Lot
	2011	2012	2012	2010
Taux de Mise-Bas %	95	108,3	81	102
Taux de Proliférité %	139	130	153	144
Taux de Mortalité %	25	12,76	11,81	16
Productivité numérique	0,99	1,2	1,09	1,23

En situation 1, le taux de mortalité des agneaux a diminué de moitié et le taux de mise bas a augmenté entre les 2 années. Ces variations influent par la suite sur la productivité numérique qui augmente.

En situation 2, au cours de l'année 2012, on remarque que le taux de mise bas est nettement plus faible que celui de l'exploitation 1. En effet, les systèmes d'agnelages sont différents. Le cas-type 2 est à un agnelage par an alors que le premier est à 4 agnelages en 3 ans.

La prolificité de la situation 2 est quant à elle bien meilleure que les autres.

Valorisation de l'agneau	Situation 1		Situation 2	Moyenne conv. Lot
	2011	2012	2012	2010
Prix moyen/agneau	133	148,5	202,6	94,7
Poids moyen	18,03	18	18	17,6
Prix moyen/kg	7,38	8,25	11,25	5,45

Les agneaux sont vendus au même poids que ce soit en agriculture biologique ou en conventionnel.

L'exemple 2 commercialise 75% de ses produits en vente directe contre 35% pour l'exemple 1. Cela explique la différence du prix moyen du kilogramme d'agneau entre ces deux situations.

Un agneau conventionnel se vend environ 95€ en 2010. La vente directe et la meilleure valorisation des produits biologiques permettent aux exploitations étudiées de vendre leurs agneaux aux alentours de 150-200€ pièce en 2012.

Analyse alimentaire	Situation 1		Situation 2	Moyenne conv. Lot
	2011	2012	2012	2010
Agneau/Brebis	0,99	1,2	1,09	1,14
Kg d'agneau/brebis	17,8	21,6	19,6	20,1
Kg concentré/EMP	175	209,2	117,2	187,7
Kg concentré/kg d'agneau	9,8	8,1	5,5	9,8
€ concentré consommé/EMP	63,3	83,6	49,8	35,3
€ concentré consommé/kg d'agneau	3,6	3,2	2,35	1,8

En agriculture biologique, les animaux perçoivent en général moins de concentrés qu'en conventionnel. Pourtant, le coût est plus important du fait d'un prix élevé des concentrés biologiques.

En situation 2, sur l'année 2012, davantage de concentrés sont distribués. Cependant, une brebis produit 3,8 kg d'agneau de plus que l'année précédente. C'est la raison pour laquelle, le coût en concentrés par kilogramme d'agneau est moins élevé qu'en 2011.

Charges opérationnelles	Situation 1		Situation 2	Moyenne conv. Lot
	2011	2012	2012	2010
Charges alimentation/EMP	64	88,4	71,2	41
Charges SFPO/EMP	1,6	2,6	47,7	10
Frais vétérinaire/EMP	3	3	3,65	6
Autres charges d'élevage/EMP	6,4	6,6	20,2	10
Charges opérationnelles/EMP	75	101	142,7	68

En situation 2, les charges sur la SFPO sont importantes du fait de nombreux travaux de récolte par des entreprises.

Les charges opérationnelles sont élevées pour les exemples 1 et 2. En effet, de grandes quantités de fourrages ont été achetées en 2012. De plus, les prix des concentrés BIO sont largement plus élevés.

On peut aussi constater que les frais vétérinaires sont nettement moins importants qu'en conventionnel. En effet, les traitements homéopathiques (moins chers) sont préférés aux antibiotiques en agriculture biologique.

Données économiques	Situation 1		Situation 2	Moyenne conv. Lot
	2011	2012	2012	2010
Produit brut ovin hors primes	40 311,3	51 165	34 267	46 696
Produit brut ovin hors primes/EMP	122,9	159,8	178,5	103,5
Marge brute hors prime/EMP	47,9	58,8	35,8	35,5

On remarque que le produit brut ovin hors primes par EMP de la situation 2 est supérieur de 18€ à celui de la situation 1 et de 75€ aux conventionnels. Cependant, le premier exemple a une meilleure marge brute par EMP que le deuxième (+23€ en 2012).

On peut aussi noter que les marges brutes hors primes de la situation 2 et de la moyenne conventionnelle sont semblables. Cela s'explique par des charges opérationnelles plus importantes pour l'exploitation 2.

Le produit brut et la marge brute en conventionnel sont plus faibles qu'en BIO du fait d'une moins bonne valorisation des produits.

Il faut aussi savoir que les exploitations biologiques bénéficient d'aides spécifiques.

SFPO : Surface Fourragère Principale Ovine, EMP : Effectif Moyen Présent, BIO : Biologique.